



SAMU

15



POLICE
GENDARMERIE

17



POMPIERS

18



URGENCES
depuis
un portable

112

Médecin :

☎ 03 21 71 33 33.

Pharmacies :

☎ 0 825 74 20 30 ou servigardes.fr

Centre antipoison :

☎ 0 825 812 822.

SOS mains et doigts :

☎ 0 826 20 95 75.

SOS amitié :

☎ 03 21 71 01 71.

Sida Info Services :

N° vert : ☎ 0 800 840 800.

ON EN PARLE

Atrébatie : les entreprises Dhot et Elan Plast arrivent sur le parc de Tincques, où Délices des 7 Vallées envisage de s'agrandir

Les informations ont été officiellement communiquées mardi soir en conseil communautaire : la com de com de l'Atrébatie s'apprête à voir le parc Écopolis de Tincques franchir une nouvelle étape dans sa croissance, avec l'arrivée de deux entreprises et la confirmation du développement de Délices des 7 Vallées.

Des travaux sont annoncés dès la fin de l'année pour les deux sociétés qui vont rejoindre le territoire. Il s'agit d'abord de Elanplast, actuellement basé à Pernes mais handicapé dans son développement par des locaux trop étroits. Cette entreprise réalise de l'usinage de pièces en matières plastiques. Elle a déposé en avril dernier un permis de construire qui a reçu un avis favorable. Le commencement du chantier de son unité de production pourrait débiter dès la fin du mois de novembre.

La deuxième entreprise attendue dans les prochains mois œuvre dans le domaine des transports, du stockage et de la logistique. C'est dans ces deux derniers domaines que la société Dhot, basée à Saulty,

prévoit de s'installer à Tincques. Cette installation s'inscrit en complémentarité de l'activité agroalimentaire du secteur. Un permis de construire a été déposé en août pour la construction d'un bâtiment de 6 000 m². Les pièces complémentaires demandées par l'administration ont été fournies courant septembre. « On attend le retour du permis de construire pour fin novembre au plus tard, pour un début des travaux rapide par la suite, avant la fin de l'année », a expliqué le président Pierre Guillemant.

3 000 m² en plus pour Délices des 7 Vallées ?

Point commun à ces deux sociétés : elles souhaitent ne pas perdre de temps dans leur processus d'installation, pour être opérationnelles dans leurs nouveaux locaux avant la fin du premier semestre 2012. Elles vont rejoindre à Tincques l'industriel Délices des 7 Vallées, qui avait été la première entreprise à s'installer sur le parc Écopolis, en juillet 2010. Il s'agissait là aussi d'un choix de croissance, et le pari



L'industriel Délices des 7 Vallées, première entreprise à s'installer sur le parc Écopolis en juillet 2010.

semble avoir été gagné puisque l'entreprise a déposé cet été une demande d'extension. Celle-ci porte sur 3 000 m² supplémentaires (le site actuel s'étend déjà sur quelque 5 800 m²) qui pourraient accueillir deux nouvelles chaînes de

production, ce qui porterait à six le nombre de lignes de production.

À ces heureuses nouvelles s'ajoutent « deux autres contacts significatifs » que le président Pierre Guillemant espère voir aboutir dans les semaines à venir. Mais prudence...

« Dans ce domaine, les dossiers sont difficiles à mener et prennent du temps, d'autant que le contexte est compliqué. Pour les projets qui aboutissent en ce moment, les contacts remontent à deux ou trois ans. C'est un combat ! »

DAVID DERIEUX